

Formateur de terrain

Durée

240 heures

Dates

Cycle 2008-2010

1^{er} module :

20 octobre 2008

22 septembre 2009

2^{ème} module :

19 octobre 2009

Juin 2010

Cycle 2009-2011

1^{er} module :

Octobre 2009

Septembre 2010

2^{ème} module :

Octobre 2010

Juin 2011

Coût

2900 euros

Lieu

ENSO Angers, Nantes

Iframes Le Campus

Iframes La Classerie



Objectifs

Apporter les connaissances, proposer un espace de réflexion et d'analyse sur la pratique d'accompagnement pour permettre le développement des compétences professionnelles des stagiaires pour :

- Assurer le suivi du ou des stagiaires dans les établissements ou services ;
- Assurer la coordination entre l'établissement ou service et l'institut de formation ;
- Développer les compétences des formateurs de terrain dans l'information, la guidance, l'évaluation en site qualifiant.
- Elaborer un projet d'accompagnement

Cette formation est compatible avec la formation de maître d'apprentissage

Public

Travailleurs sociaux diplômés et exerçant une activité professionnelle depuis 3 ans dans un établissement ou service du secteur sanitaire, social, ou socio-culturel.

Maîtres d'apprentissage - Tuteurs référents

Contenu

(conformément à l'arrêté du 22.10.98, paru au J.O du 6.01.99)

Module 1 :

Théorie et pratique de l'accompagnement en formation - 120 h

Unité 1 - Approches disciplinaires de la formation (40 h),

Unité 2 - La formation par alternance : objet, contexte, méthode (40 h),

Unité 3 - Le stage comme outil de formation (40 h).

Module 2 : La fonction de formateur en site qualifiant - 120 h :

Unité 1 - Connaissance des politiques d'action sociale (40 h),

Unité 2 - Formation professionnelle des adultes (40 h),

Unité 3 - (dite optionnelle): Introduction aux démarches de recherche (40 h).

Un allègement de 28 h, transversal aux 3 unités, est possible dans le module 2.

Validation

1^{er} module : soutenance d'un dossier (jury : centre de formation). Délivrance d'une attestation de la CPNE validant la formation de maître d'apprentissage (Compatibilité de la formation avec les exigences de la formation des maîtres d'apprentissage).

2^e module : soutenance d'un mémoire (jury DRASS/ centre de formation).

A l'issue de la validation des 2 modules, une attestation nationale de la formation de formateur de terrain est délivrée par le Préfet de Région au nom du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Démarche pédagogique

Apports théoriques et méthodologiques

Elaboration d'outils

Travail de réflexion et d'analyse sur la fonction d'accompagnement à partir des expériences apportées par les stagiaires.

Intervenants

Responsables de la formation :

Elizabeth VOISIN,
formatrice permanente (ENSO)

Thierry CHARTRIN,
formateur permanent (Le Campus)

Emmanuelle ROBERT,
formatrice permanente (La Classerie)

Formateurs et professionnels spécialisés